



9 juillet 2015

**Manifestation parallèle des commissions régionales
« Points de vue régionaux sur la mise en œuvre
d'un programme de développement durable ambitieux et porteur
de transformation »**

Note conceptuelle

***Troisième Conférence internationale sur le financement du développement
Addis-Abeba (Éthiopie)
14 juillet 2015, 13h15 – 14h45
Hôtel Radisson Blu, Salle Sholla 1***

Objectif

L'objectif est de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés des expériences et des politiques efficaces dans les régions concernant la mise en œuvre de politiques et d'initiatives de développement qui puissent attirer des fonds supplémentaires en faveur du développement et libérer davantage de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable.

Résultats attendus

Les États Membres et d'autres parties prenantes auront une meilleure connaissance de l'éventail des options disponibles pour attirer des fonds supplémentaires pour le développement et mettre en œuvre des initiatives efficaces de politiques publiques à cette fin. La manifestation parallèle sera l'occasion de présenter des études de cas, des expériences et des initiatives en cours dans les différentes régions qui se sont avérées efficaces pour mobiliser des ressources supplémentaires de financement en appui au développement durable.

Les grands thèmes qui seront abordés du point de vue de chaque région sont notamment:

- i) Les cadres de planification et de dépenses publiques pour une mobilisation et une utilisation efficaces des ressources;
- ii) Orienter les flux financiers privés vers l'appui au développement durable, notamment par des partenariats public-privé et des financements mixtes efficaces;
- iii) Encourager les investisseurs institutionnels à affecter leurs liquidités au développement des marchés de capitaux nationaux, y compris pour le renforcement et l'approfondissement des marchés de capitaux régionaux;
- iv) Juguler les flux financiers illicites et s'attaquer à l'évasion fiscale concernant les transactions commerciales internationales, notamment par la coopération aux niveaux mondial, interrégional et régional;



9 juillet 2015

- v) Modes de financement innovants, notamment par des instruments innovants et des entités spéciales destinés à financer le développement durable;
- vi) Encourager les villes et les collectivités territoriales à être plus proactives et à assumer un rôle plus important en ce qui concerne la mobilisation des ressources pour le développement durable et l'accès à ces ressources.

Modalités et participants

Le Pr. Joseph Stiglitz, lauréat du Prix Nobel et professeur d'économie à l'Université Columbia, prononcera le discours principal. Des ministres des finances de différentes régions, ainsi que les cinq secrétaires exécutifs des commissions régionales, participeront à la table ronde, qui sera animée par un ministre des finances africain.

Contexte

Par sa résolution 68/279, adoptée le 30 juin 2014, l'Assemblée générale a « invité les commissions régionales, avec l'appui des banques régionales de développement et des autres entités pertinentes, à tenir, selon qu'il [conviendrait], des consultations régionales qui [pourraient] être utiles aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ». Dans ce cadre, les commissions régionales ont tenu des consultations régionales dans leurs régions respectives au début de 2015. Les résultats de ces consultations ont mis en évidence les initiatives régionales et les options politiques visant à s'atteler au problème du financement des besoins de développement des États Membres compte tenu du programme de développement ambitieux et porteur de transformation pour l'après-2015, de même que le rôle d'appui des commissions régionales à cette entreprise.

Faisant fond sur les résultats des consultations régionales, la manifestation parallèle offrira aux États Membres et à d'autres parties prenantes des éclairages et une évaluation des dynamiques à l'œuvre dans les régions, de leur influence sur un paysage du financement en pleine évolution et du rôle et du potentiel des régions en ce qui concerne l'exécution d'un Accord d'Addis-Abeba, dans le cadre d'un programme pour l'après-2015 axé sur le développement durable.

Questions directrices

Thème 1: Cadres de planification et de dépenses publiques pour une mobilisation et une utilisation efficaces des ressources

Question 1: Quels sont les enjeux clés pour accroître des dépenses publiques rationnelles tout en favorisant le développement durable?

Question 2: Comment pouvons-nous encourager et aider les autorités locales à mobiliser des ressources au niveau infranational?



9 juillet 2015

Question 3: La fluctuation des prix des ressources naturelles et le caractère épuisable de ces ressources ajoutent des difficultés supplémentaires à la mobilisation des ressources nationales dans les pays riches en ressources. Quelles politiques fiscales recommanderiez-vous pour ces pays? Pouvez-vous citer des exemples de réussites à cet égard ?

Thème 2: Orienter les flux financiers privés vers l'appui au développement durable, notamment par des partenariats public-privé et des financements mixtes efficaces

Question 1: Comment peut-on améliorer le cadre réglementaire afin d'utiliser efficacement les partenariats public-privé et les financements mixtes?

Question 2: Quels sont les types de mesures qui pourraient accroître les flux financiers privés sans compromettre la stabilité financière intérieure?

Thème 3: Encourager les investisseurs institutionnels à affecter leurs liquidités au développement des marchés de capitaux nationaux, y compris pour le renforcement et l'approfondissement des marchés de capitaux régionaux

Question 1: Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'établissement d'un marché des capitaux régionaux et que faut-il faire pour les surmonter?

Question 2: Comment l'inclusion financière peut-elle être prise en compte dans la croissance et le développement du système financier?

Thème 4: S'attaquer à l'évasion fiscale concernant les transactions commerciales internationales et juguler les flux financiers illicites, notamment par la coopération régionale

Question 1: Quelles sont les mesures qui devraient être mises en œuvre aux niveaux national et régional pour limiter les flux financiers illicites?

Question 2: Quelles sont les mesures prises pour lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, aux niveaux national, régional et mondial? Comment jugez-vous la coopération actuelle en matière d'échange d'informations au-delà des frontières?

Thème 5: Modes de financement innovants

Question 1: Quelles sont les sources nouvelles et novatrices de financement que peuvent utiliser les pays en développement?

Question 2: Il y a des ressources financières inexploitées partout dans le monde. Comment les commissions régionales peuvent-elles aider les pays membres à exploiter ces ressources et à les affecter à la réalisation du développement durable?